



Compte rendu de réunion

Comité Directeur

18 juin 2020 (visio-conférence)

La visio-conférence a commencé à 17 h 30

Présents :

Didier Rami, Lionel Allasio, Bernard Barascud, Annick Bellet, Xavier Berthelot, Thierry Broucke, Vincent Denhez, Lan Despeyroux, Frédéric Desplats, Alain Dupin, Gisèle Gallet, Chantal Lassus, Philippe Michelutti, Michel Pascal, Pierre Peruzzetto, Jackie Racinais, Michel Terpand ; Nicolas Jonette (CTR).

Excusés : Pierre Bérail, André Cabrera, Pascal Champion, Maurice Dejean, Thérèse Droui, Anne Fourmaud, Lionel Leloir, Christine Marleaux, Jean Winterstan ; Michel Henner (Médecin),

Ordre du jour :

- Point sur les subventions
- Jeunes en Pôles et INSEP
- Clubs ETAF et pré-ETAF
- Reprise après confinement
- Préparation de l'Assemblée Générale
- Calendrier : sportif – arbitrage – formations
- Outils de communication

Un « tour de table » est fait, pour vérifier la liste des présents.

A noter que cette 2^{ème} visio-conférence pose encore des problèmes (connexion ; son ou image...)

Le Président Didier RAMI rappelle l'ordre du jour et donne la parole à Vincent DENHEZ, Trésorier

POINT SUR LES SUBVENTIONS

Le Trésorier Vincent DENHEZ indique que les subventions pour 2020 ne sont pas encore versées/connues. Par contre, nous avons reçu toutes les subventions pour 2018 et 2019. Elles ont été inférieures à ce que nous pensions obtenir : 46 % pour 2018 et 76% pour 2019, soit une perte d'environ 7 000 € par rapport aux attentes.

En 2020, en raison du coronavirus et de toutes ses conséquences, nous pourrions avoir des subventions ne tenant pas compte des actions projetées et non réalisées, pourvu que nous puissions justifier de l'emploi de la subvention.

La période de confinement et l'annulation des compétitions ont diminué les frais du CRTAO, qui règlera malgré ces annulations les factures des frais déjà engagés ou promis. Ont disparu : tous les championnats extérieurs, les compétitions par équipe (D1, DRE, DJ, Critérium...), les podiums Championnats de France (sauf Salle)...

Un nombre important de Jeunes entrant en Pôles cette année, l'argent économisé sur les championnats pourra permettre au CRTAO de ne pas réduire (ou pas trop réduire) les aides qui seront allouées.

JEUNES EN POLES ET INSEP

Lionel ALLASIO, Président de la Commission Sportive, annonce qu'en 2020-2021 il y aura 6 ou 7 Jeunes en Pôles et 2 archers à l'INSEP.

Le CRTAO participe aux frais de ces archers à hauteur de 350 € par trimestre légal et 900 € pour leurs frais de matériel (achat sur demande de l'entraîneur du Pôle). Pour les archers à l'INSEP, la somme est de 2 400 € pour l'année. La participation du CRTAO représente 25 à 30% des frais réels (internat, scolarité, déplacements pour rentrer

dans les familles aux vacances...). Un accord a été passé avec les structures et les entraîneurs des Pôles, pour une facturation de la part CRTAO établie au nom du Comité (lisibilité dans les demandes de subvention).

Le Président Didier RAMI pose la question du maintien ou de la diminution des aides, vu le nombre de Jeunes concernés ? Si on maintient, cela fera une somme de 10 000 € de plus par rapport à l'an passé.

Question : Lan DESPEYROUX : Est-ce qu'on aura les subventions demandées ? - oui, si on justifie les dépenses. Xavier BERTHELOT : financièrement, peut-on maintenir l'aide ? Autant aider tant qu'on le peut.

Vote : les membres présents à la visio-conférence sont favorables au maintien des aides.

Les conventions liant les archers au CRTAO seront envoyées rapidement afin de prendre effet dès la rentrée scolaire. Pour le Jeune qui est en attente, la convention lui sera envoyée dès l'admission officielle. (Rappel : les conventions sont signées par le Président du CRTAO, le Jeune et ses parents, et le club d'Occitanie dans lequel le Jeune est licencié ; c'est un engagement de la part de chacun).

CLUBS PRE-ETAF ; ETAF

Question du club de Castelsarrasin (pré-ETAF) : le club demande la possibilité d'acheter des panneaux pour partager la salle afin de permettre à 2 ou 3 groupes de travailler indépendamment, à des distances différentes, en toute sécurité ? -> le club est déjà pourvu de matériel acheté les années précédentes, et cela peut accroître les possibilités pour les entraîneurs et leur faciliter le travail. Accord du CRTAO.

Clubs pré-ETAF et ETAF : les aides ont été reconduites ; il faut faire le point : qui a déjà eu, qui pas encore ? Vincent DENHEZ rappelle que les aides sont données par saison sportive, mais que la Trésorerie est en année civile : bien faire attention aux dates de facturation.

REPRISE DES CLUBS APRES LE CONFINEMENT

Reprises très diverses, selon les Municipalités en particulier, certaines tiennent les gymnases fermés jusqu'en septembre, d'autres ont eu des demandes de textes officiels avant autorisation, d'autres ont libéré immédiatement les installations sous réserve du respect des directives et gestes-barrière...

Certaines attendent aussi le 2^{ème} tour des élections municipales.

Les clubs semblent reprendre à faible effectif (30% de retour des licenciés ?) ; il y a peu de dynamique dans les activités sportives en règle générale. Pourtant, des stages s'organisent ça et là pour les vacances d'été.

On ne pourra se rendre réellement compte de l'impact du confinement qu'à la rentrée de septembre. Que deviennent les assemblées générales ? il est difficile de les faire en présentiel.

PREPARATION ASSEMBLEE GENERALE

La date de l'AG du CRTAO est fixée au samedi 21 novembre 2020 (délai minimum avant AG de la FFTA).

Que seront les contraintes de distanciation à ce moment-là ? Il n'y aura pas d'invitation pour les « podiums » (seul le Tir en Salle a eu son championnat de France) ; on peut si nécessaire limiter à 1 personne par club.

L'AG aura lieu de préférence sur ½ journée, à partir de 13 h.... Prévoir une salle assez grande (contrainte de distanciation possible). Lieu à définir (région Carcassonne).

Nicolas JONETTE propose la salle de conférence à Gruissan : voir les possibilités.

Un tour de table est fait : 3 membres ne se représenteront pas ; la plupart des autres désirent se présenter à nouveau pour « continuer l'aventure du CRTAO », heureux du travail accompli jusqu'à présent.

Bernard BARASCUD : il faudrait que tous les territoires soient représentés dans le prochain Comité Directeur. Il faut des candidats qui se présentent ! Les Présidents Départementaux doivent dynamiser leurs équipes pour avoir des candidats. A noter qu'on peut inviter des personnes non élues à tout ou partie de réunions : les CD non représentés peuvent demander à être invités. Ils pourront avoir voie consultative, mais ne participeront pas aux votes du Comité Directeur.

CALENDRIER : SPORTIF - ARBITRAGE - FORMATIONS

Calendrier sportif :

Auch et Lunel se proposent pour l'organisation des Championnats Régionaux en Salle 2021.

Muret désirerait aussi être candidat, mais a un problème de matériel : la proximité d'autres clubs peut résoudre cela.

Lan DESPEYROUX : il manque à ces championnats la marque de la région, l'empreinte régionale. Si on reste au même endroit, c'est plus facile pour dynamiser la presse.

Manches DRJ, Critérium... : Lionel ALLASIO fait part d'un projet visant à alléger pour les clubs et les équipes, avec un classement des clubs sur les résultats (plus de compétitions à date et lieu défini à l'avance), et seulement une finale, selon le nombre d'équipes engagées. Ce projet intéresse les membres du CoDir : à finaliser.

Lan DESPEYROUX : la Commission Féminine propose que le classement et les récompenses du challenge « Résolument Féminin » se fassent sur le seul classement des tirs en Salle, les autres tirs n'ayant pu avoir lieu. Cela semble logique.

Arbitrage :

Michel TERPAND, PCRA, donne la date du prochain examen d'arbitrage : le 5 octobre. En raison de l'annulation des compétitions, il sera possible aux candidats de se présenter sans avoir fait tous les stages tir extérieur et parcours ; ils auront un an pour les faire.

La formation des candidats reprendra en septembre.

Formations :

Nicolas JONETTE, Conseiller Technique Régional, signale que les formations des cadres sportifs reprendront à partir du mois de septembre. Elles auront lieu autant que possible en visioconférences, ce qui nécessitera d'équiper les quelques formateurs qui interviennent : coût chiffré à environ 10 200 (ou 6 200 ?) € de budget global.

Il est prévu 2 formations d'Entraîneur 1 vers Entraîneur Fédéral.

Des stages sportifs pour les Seniors 2 et Seniors 3 sont envisagés, de même que de la formation pour le run-archery à destination des encadrants scolaires et péri-scolaires.

OUTILS DE COMMUNICATION

Teams (version plus complète de Skype, qui sera abandonné dans l'été 2021 par Microsoft), est un outil stable. Le logiciel de communication proposé par la FFTA, dérivé de Central Téléphonique, laisse à désirer : les récentes communications inter-cadres ont été difficilement suivies par les participants.

Il faudrait toutefois « un stage pour mieux comprendre et gérer » la mise en marche et l'utilisation de Teams.

Xavier BERTHELOT s'inquiète du tarif d'abonnement : réponse de Frédéric DEPLATS : 2,40 €/mois/compte.

On déplore le manque de spontanéité lié à l'obligation de demander la parole, ouvrir son micro... Il faudrait continuer les réunions en présentiel, et que la visio-conférence permette la présence non effective de ceux qui ne pourraient se déplacer, ainsi que de personnes invitées pour un temps limité à la réunion.

Fin de la visio-conférence à 19 h 30

Une prochaine réunion devrait avoir lieu avant l'été